



sof



BEDFORD

MERVILLE

Raid Bedford Gyro Record Breaker 2026

Association Commun'Vol

#2026

du 12 au 14 juin



Guinness World Records
Old Warden Aerodrome
#_2026 Record

PRÉSENTATION

**Le but du présent document * est de présenter
le Raid Bedford 2026
auprès des différents acteurs et partenaires de l'événement :**

- _ L'association « Commun'Vol ».
- _ Les participants
- _ Les bénévoles pour l'équipe d'organisation
- _ Les bases Avions et ULM d'accueil.
- _ Les clubs visités.
- _ Les établissements d'accueil.

* document non-contractuel,
susceptible d'évolutions

**Le Raid Bedford 2026 sera la participation de Commun'Vol au
Gyro Record Breaker 2026**



En 2022, la **British Rotorcraft Association** établissait un record de 71 gyros atterrissant en huit heures sur l'aérodrome de Old Warden. Le record avait été homologué par le *Guinness World Records* .

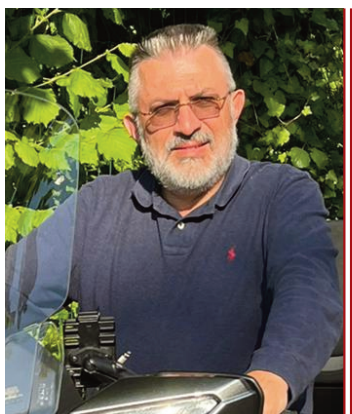
En 2026, l'association veut tenter de battre son propre record. **Commun'Vol a donc décidé de partir à l'assaut du Royaume-Uni pour apporter sa contribution.** À la veille du millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant, cela nous paraissait une évidence...

À l'occasion de ce rendez-vous, nous aurons le plaisir de voir la **Petite Nellie**, le célèbre autogire de James Bond, dans *On ne vit que deux fois* (1967). Ajoutez-y une exposition de l'**Aston Martin Owners Club** avec des dizaines de voitures de collection, et vous aurez un cocktail prometteur pour cette journée du 13 juin 2026 !

CONTACT | Raid Bedford 2026

Laurent TRIZAC | contact@communvol.fr | +33 608 071 998
Gilles ARNAUD | secretariat@communvol.fr | +33 680 069 389

Association Commun'Vol | 146, Rue de l'église à Chocques | F- 62920 [Pas de Calais – France]



Laurent Trizac
#_ Président de Commun'Vol

N'ayant pas trouvé dans les divers raids existants un raid qui nous ressemble et partageant, Gilles et moi, la passion et l'envie d'organiser, nous avons franchi le pas en 2024 et lancé l'association **Commun'vol**!

Notre objectif initial est simple :

Organiser des rassemblements de pilotes d'autogires et aider ces pilotes à voyager à travers l'Europe.

Nous avons fait le choix de nous adresser – pour le moment, du moins – aux pilotes d'autogires. Étant passionnés par ces machines souvent méconnues, nous avons pu constater que la différence de domaine de vol des autogires par rapport aux autres classes ULM a un impact significatif sur le vol en groupe. Aussi, nous avons pris le parti de nous adresser en priorité à ces pilotes, sans que cela ne soit une exclusion pour les pilotes des autres classes.

Notre souhait est de permettre aux pilotes d'autogires de s'éloigner de leur zone de confort et pour certains du tour de piste, en fournissant une organisation rassurante et qualitative pour des groupes de pilotes aux expériences diverses.

Pour notre lancement en 2025, nous avons donc choisi de préparer un **Tour de France**. 16 étapes en 10 jours pour découvrir ou redécouvrir la beauté des diverses régions de notre pays. Ce fut le **Rallye Clément Ader**, expérience humaine et aéronautique qui nous a comblés plus que nous l'attendions. Les pilotes qui nous ont fait confiance ont partagé cet avis... et reviennent pour le Rallye 2026 qui aura **les Alpes pour horizon**. Le passage des Alpes à Gap, puis Milan, Venise, Celje, Vienne, Prague, Zell am See, Constance pour un retour sur Belfort nous feront parcourir l'Europe de Frédéric Barberousse...

Certains de nos adhérents nous ont demandé d'organiser des **Week-End**, tout au long de l'année. Plus courts que nos rallyes, ces raids auront pour destination des événements particuliers ou simplement des destinations de choix.

Nous espérons vous voir vous joindre à nous pour partager ce premier raid, pour un beau vol au-dessus de la Manche, à destination de la tentative de record de rassemblement de Gyros organisé par la **British Rotorcraft Association**. Et toujours dans l'esprit de convivialité qui caractérise nos rendez-vous!

Laurent T.


Commun'Vol
Passion autogire

Raid 2026 Commun'vol - Raid Bedford :

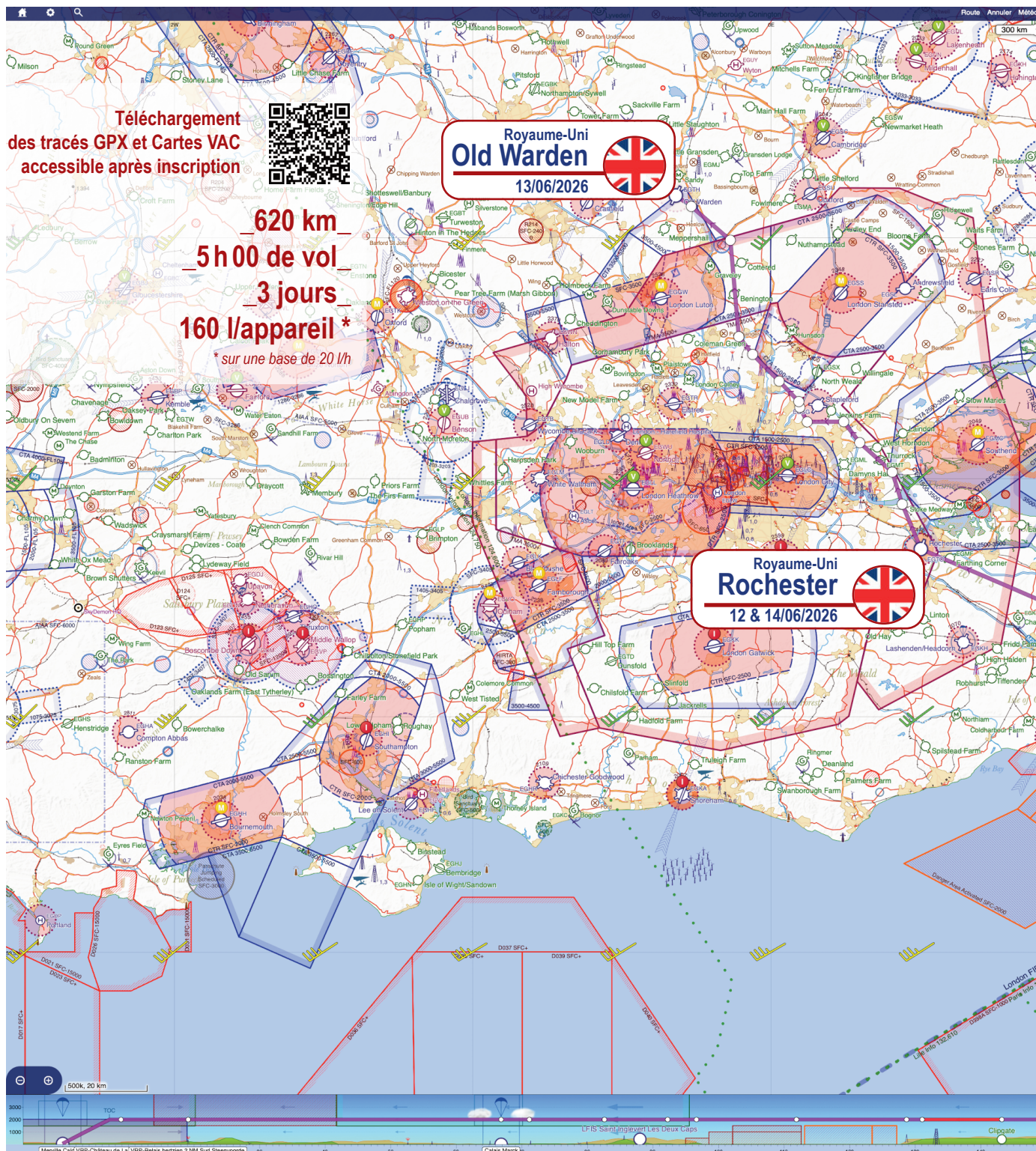
**#_ Départ le vendredi 12 juin 2026 :
Merville, Calais, Rochester**

#_ Samedi 13 : Old Warden Aerodrome / Gyro Breaker record

**#_ Retour le dimanche 14 juin 2026
Rochester, Calais**



En cas de météo défavorable, ou autre événement majeur, le raid sera annulé.



Guinness World Records
Old Warden Aerodrome
#_2026 Record

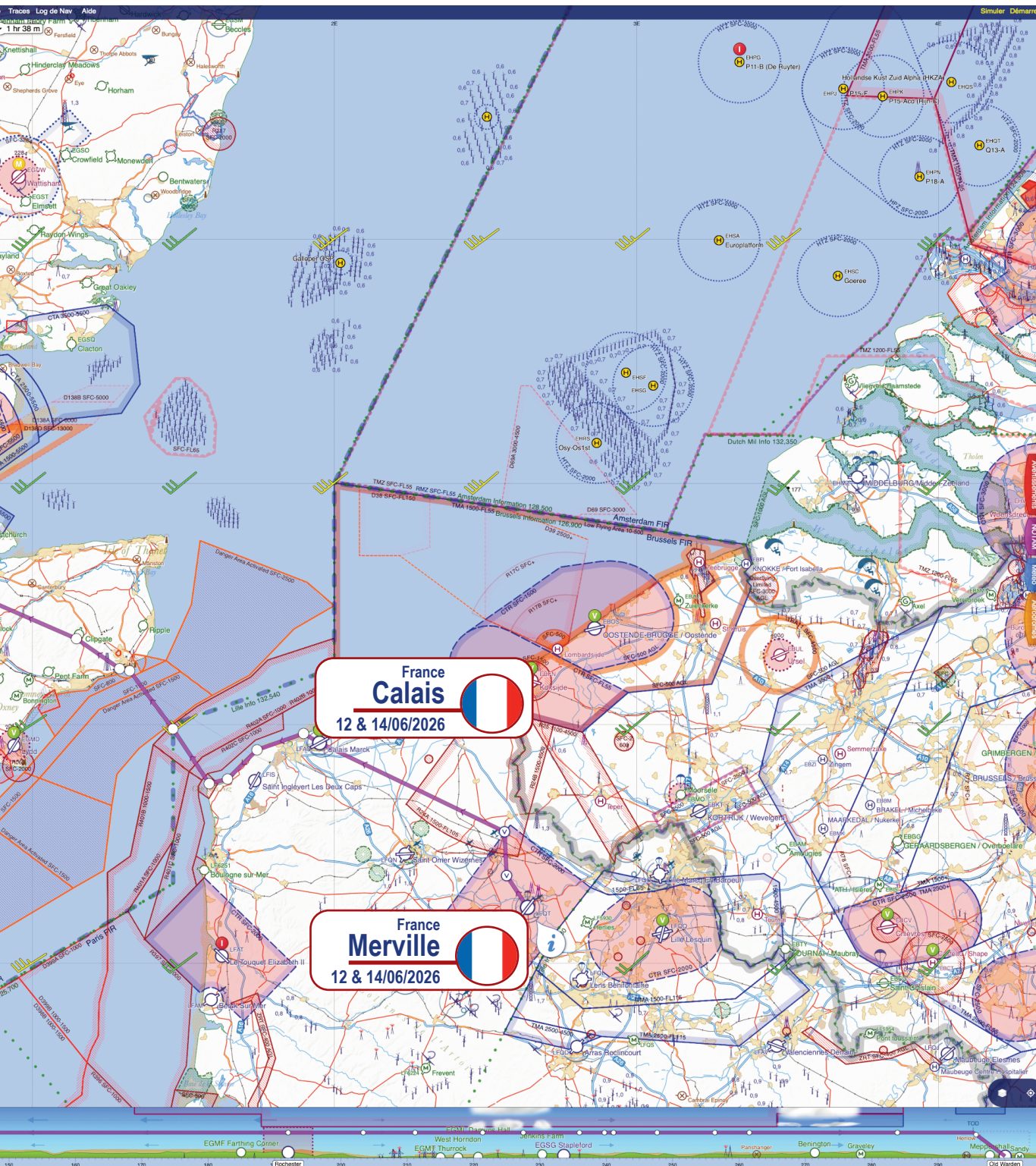
Parcours

#J0_ 11/06/2026 Merville — Aérodrome

#J1_ 12/06/2026 Merville — Aérodrome
Calais — Aérodrome
Rochester — Aérodrome Herbe



Guinness World Records
Old Warden Aerodrome
#_2026 Record



LFQT Option possible pour les équipages les plus éloignés

LFQT Rassemblement
LFAC Dédouanement FR
EGTO Dédouanement UK
Soirée Étape

#J2_ 13/06/2026

Rochester — Aérodrome Herbe
Old Warden — Aérodrome Herbe
Rochester — Aérodrome Herbe

EGTO
EGTH **Gyro Breaker Record**
EGTO **Soirée Étape**

#J3_ 14/06/2026

Rochester — Aérodrome Herbe
Calais — Aérodrome

EGKH Dédouanement UK
LFAC Dédouanement FR
Dispersion

CALENDRIER

6

Raid Bedford 2026

Téléchargement
des tracés GPX et Cartes VAC
accessible après inscription



620 km
5 h 00 de vol
3 jours
160 l/appareil *
** sur une base de 20 l/h*

#J0_ 11/06/2026	Merville — Aérodrôme	LFQT	Option possible pour les équipages les plus éloignés
#J1_ 12/06/2026	Merville — Aérodrôme Calais — Aérodrôme Rochester — Aérodrôme Herbe	LFQT LFAC EGTO	Rassemblement Dédouanement FR Dédouanement UK Soirée Étape
#J2_ 13/06/2026	Rochester — Aérodrôme Herbe Old Warden — Aérodrôme Herbe Rochester — Aérodrôme Herbe	EGTO EGTH EGTO	Gyro Breaker Record Soirée Étape
#J3_ 14/06/2026	Rochester — Aérodrôme Herbe Calais — Aérodrôme	EGTO LFAC	Dédouanement UK Dédouanement FR Dispersion

J0
11/06/2026

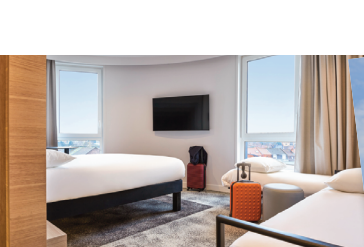


Possibilité d'un accueil sur Merville la veille

C'est sur l'aérodrome de **Merville** que nous nous rassemblerons pour ce Raid Bedford 2026, et ce dès le jeudi 10 juin pour ceux qui viennent de loin, afin de pouvoir décoller après le déjeuner le vendredi pour la terre d'Albion!

Ce sera l'occasion de nous revoir après le Rallye Barberousse 2026 et de faire connaissance avec les nouveaux adhérents de **Commun'Vol** lors d'un repas de cohésion.

L'association peut vous aider à réserver un chambre, mais le règlement est à votre charge, comme le restaurant du soir.



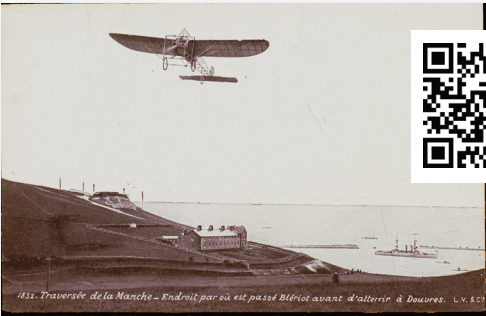


J1 J2 J3
12, 13 & 14/06/2026

Étape 1 – 62 km, 0h24 - 15 l.
Étape 2 – 111 km, 1h04 - 30 l.
Étape 3 – 136 km, 1h15 - 35 l.

Merville / Calais / Rochester / Old Warden

Des Flandres françaises aux vertes prairies anglaises, embarquez pour une épopée aérienne inédite : le vol d'une escadrille de 13 autogires reliant **Merville** à **Old Warden**, avec escales à **Calais** et **Rochester**. Une aventure rare, entre élégance mécanique et poésie des paysages.



Après un déjeuner à **L'hélice Restaurant** de l'aérodrome, les rotors s'éveillent sur le tarmac de l'aérodrome de Merville - Calonne. Dans la lumière dorée des plaines des Flandres, les silhouettes fuselées s'alignent, prêtes à prendre leur envol. Bientôt, la formation s'élève au-dessus des champs géométriques, des canaux miroitants et des villages de briques rouges, offrant un spectacle aérien d'une rare harmonie. Les appareils volent 4 par 4 et mettent le cap vers la Côte d'Opale et l'iconique aéroport de **Calais - Marck** pour une première halte conviviale... avec la douane française pour le dédouanement obligatoire : le Royaume-Uni n'est plus dans l'espace Shengen.



Les autogires s'alignent face aux vents marins ; l'air iodé, les falaises blanches et l'horizon ouvert annoncent déjà la grande traversée. Puis vient l'instant magique : la Manche s'étend, profonde et changeante. Les 13 appareils franchissent le détroit dans une formation précise, survolant cargos et ferries, tandis que la côte anglaise se dessine peu à peu. La lumière joue sur l'eau, les nuages ouvrent des perspectives infinies : un tableau vivant entre ciel et mer.



Après l'atterrissage à **Rochester Aerodrome**, à environ 50 km de Londres, niché au cœur du Kent, une pause bienvenue permet d'admirer la campagne anglaise. La rivière Medway, haies bocagères, manoirs discrets et prairies verdoyantes composent un décor *so british*. Ce sera notre base au Royaume-Uni pour ces deux jours, à l'hôtel **Holiday Inn Chatam**, sur l'aérodrome même.



Le lendemain, l'envol vers l'emblématique **Old Warden Aerodrome**, à deux pas de Bedford, pour participer au Gyro Record Breaker 2026. Avec 13 appareils, nous serons de gros contributeurs à ce record ! Les autogires se présentent en finale au-dessus des jardins historiques et des vastes pelouses du Shuttleworth. L'arrivée en escadrille, fluide et majestueuse, célébrera l'amitié aéronautique franco-britannique... Un rendez-vous avec la **Petite Nellie** de James Bond, une collection d'Aston Martin et les Spitfires du **Musée Shuttleworth**.

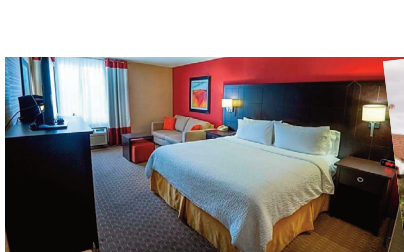
Le retour se fera le dimanche dans le sens inverse, avec Calais comme point de dédouanement et de dispersion après un déjeuner à Calais, au **Vol au Vent**.



Plus qu'un vol, une expérience sensorielle : le bruit du rotor, la beauté des paysages, l'émotion de la traversée. Une invitation au voyage, là où l'aviation légère devient art de vivre.



#_ Nous séjurerons au **Holiday Inn Chatam**, sur l'aérodrome même, avec piscine couverte et chauffée et un spa au club de remise en forme Spirit de l'hôtel. Petit déjeuner typiquement anglais au restaurant de l'hôtel, au **Traders**, où vous serez servis des œufs brouillés avec des saucisses. Pour le dîner, vous hésitez entre des steaks et des currys phénoménaux. Un bar ouvert jusqu'à tard dans la nuit au bar et un service d'étage est à votre disposition jour et nuit.





__RÈGLEMENT GÉNÉRAL__

9

Raid Bedford 2026



L'Association « **Commun'Vol** » organise du 12 au 14 juin 2026, un voyage aérien dit **Raid Bedford 2026**, au départ de l'aérodrome de Merville [LFQT]. Ce document en définit les conditions contractuelles :

- #_ 2.1 Définition contractuelle du **Raid Bedford**
- #_ 2.2 Relations entre l'association « **Commun'vol** » et ses participants :
 - 2.2.1 Rôle, devoirs et responsabilités d'« **Commun'vol** »
 - 2.2.2 Rôle, devoirs et responsabilités de chaque participant inscrit
- #_ 2.3 Pièces à produire
- #_ 2.4 Clauses d'annulation
- #_ 2.5 Montant de l'inscription

2.1 Définition contractuelle du Raid Bedford

Le **Raid Bedford** débutera le 12 juin 2026 à partir de 9 heures par le rassemblement des machines sur le terrain de Merville [LFQT].

Il sera clôturé le 14 juin 2026 sur l' aérodrome de Calais [LFAC].

2.2 Relations entre l'association « commun'vol » et ses participants

2.2.1 Rôles, devoirs et responsabilités de « Commun'Vol »

L'organisation se chargera sur le circuit :

#_ Généralités

- #_ À la base de départ, de l'accueil des pilotes ULM et de leurs passagers ou copilotes à dater du 12 juin 2026.
- #_ De l'obtention des autorisations nécessaires à la bonne réalisation du raid.
- #_ D'assurer la logistique et l'accueil sur les terrains du parcours, permettant un bon déroulement du raid.
- #_ De l'organisation de l'avitaillement.
- #_ De la mise à disposition selon la disponibilité et ce durant le parcours, des informations météorologiques d'observation et de prévisions.
- #_ Des informations techniques, par le directeur des vols, destinées à la bonne réalisation et conduite des vols entre les étapes.

#_ Repas. Tous les repas sont compris, avec un déjeuner de clôture.

[Petit-déjeuner, repas champêtre le midi, repas convivial le soir].

NB : les boissons ne sont pas comprises.
Pas de boissons alcoolisées durant le repas du midi.

#_ Hébergement. Sur tout le parcours, en hôtel en chambre double/Twin (si besoin de chambre single et si dispos à l'hôtel d'étape, à décider sur place aux frais du demandeur).

#_ Assistance.

- #_ Le **transport** entre l'aérodrome, l'hôtel et le restaurant, lors des étapes pendant le raid pour tous et toutes.
- #_ **Ravitaillement du carburant** (SP98, 100ll ou Super+) aux étapes intermédiaires et aux étapes du soir sur les terrains étapes durant le Raid. **NB** : les frais de carburant restent à la charge des pilotes.
- #_ Récupération en campagne (selon accessibilité) : aide possible de l'Association « **Commun'Vol** », mais reste sous la responsabilité et à la charge de l'équipage concerné, sur le parcours des étapes du raid.
- #_ **Navigation**
- #_ Les participants inscrits recevront un flight-book, indiquant les repères de navigation pour chaque jour du raid (Terrain de départ et d'arrivée, proposition de tracé, points remarquables sur le tracé proposé, restaurants et hôtels réservés).



Association Commun'Vol

Association Loi 1901 à but non lucratif
Déclaration au Journal Officiel 156/51 -. n°1496
N° SIRET : 939.423.521.00011
RNA W622010264

Siège Social

146, Rue de l'église à Choques
F- 62 920 [Pas de Calais – France]
www.communvol.fr – contact@communvol.fr

BIC CCBPFRPPLIL
IBAN FR76 1350 7001 2332 2208 4211 384

#_Le directeur des vols ou le responsable de l'organisation du raid se réservent le droit d'exclure du raid, tout pilote qui d'une manière volontaire enfreindrait les règles de vol, ne respecterait pas les consignes de vol et de sécurité données ou montrerait un comportement dangereux.

#_En outre l'organisation se réserve le droit, jusqu'au dernier moment précédant les étapes, de prescrire toutes mesures qu'elle jugerait utiles ou impératives à la sécurité des vols. Ce que s'oblige à respecter sans réserve tout participant.

#_L'organisation se réserve le droit, avant le départ de chaque étape du raid, de s'opposer au départ du raid, au décollage d'une machine qui ne présenterait pas un niveau de sécurité suffisant, pour la réalisation de la totalité du raid.

2.2.2 Rôle, devoirs et responsabilités de chaque participant inscrit au Raid

#_Chaque commandant de bord reste pleinement responsable de la conduite de son vol, du choix de son itinéraire et du respect des règles de vol applicables. Les seules contraintes imposées par l'organisation sont de respecter les terrains prévus pour les posés, sauf empêchement technique ou météo.

#_Le commandant de bord de chaque appareil ULM conserve seul la totalité de la responsabilité de respecter dans le cadre des lois et des règlements en vigueur dans le pays survolé, les prescriptions techniques du constructeur de son ULM et de l'emport de matériel supplémentaire pour son arrimage au sol.

#_Tout sera fait par le commandant de bord, pour éviter de causer quelque incident ou accident que ce soit.

#_Tout participant au raid, que ce soit en tant que pilote, copilote ou passager, renonce à tout recours contre l'association, les organisateurs du raid et leurs assureurs.

L'association entend rappeler les limites de ses interventions et de ses obligations, dans le domaine de la sécurité et ne saurait en rien se substituer aux prérogatives, exigences et obligations qui incombent au seul commandant de bord.

#_À ce sujet, l'attention de tous les participants est attirée sur l'impérative nécessité que chacun des équipages soit équipé, en complément des équipements légalement rendus obligatoires, d'une radio en 8,33 MHz, d'un transpondeur, d'un GPS en état de marche, d'un PLB homologué et d'une application *SafeSky* avec un compte actif. Le vol maritime impose l'équipement adapté, dont gilet de sauvetage et balise.

L'absence d'un seul de ces éléments de sécurité au rassemblement de départ peut entraîner l'annulation pure et simple d'une inscription sans qu'aucun remboursement ne soit exigible.

Le pilote commandant de bord reste à tout moment seul responsable de la conduite et de la poursuite de son vol, dans le strict respect des règles du vol VFR.

#_Il se doit d'annuler son vol, de se poser ou de se dérouter si les conditions VFR ne sont plus réunies.

#_Le commandant de bord ne pourra en aucun cas, sous prétexte de sa participation au raid, rendre responsable l'organisation des conséquences d'infractions aux règles de l'air, d'un déroutement ou de tout atterrissage prévu ou non, et de manière générale de toute décision relative au vol, qui reste sous la seule responsabilité du Commandant de bord.

#_Chaque participant décide seul d'entreprendre les vols envisagés et d'assumer les risques qui leur sont liés, indépendamment des avis qui seront fournis par l'organisation, pouvant aller jusqu'à la décision d'interruption du raid, notamment pour cause météorologique.

#_Chaque pilote commandant de bord demeure donc, conformément à la réglementation aéronautique, le seul responsable de la décision d'engager chaque vol à la lecture des prévisions météorologiques. Il devra en toute hypothèse avoir pris connaissance personnellement de celles-ci.

#_Le commandant de bord doit être en règle vis-à-vis de la réglementation aérienne. Il doit avoir à bord, notamment, toute la documentation réglementaire (papiers de la machine, moyens de navigation et informations météorologiques).

#_Le commandant de bord doit être majeur et doit posséder les licences et qualifications requises pour la machine qu'il pilote. Le navigateur, copilote ou simple passager n'est pas tenu de posséder une licence de pilote, il peut être mineur avec accord parental.

#_Tout participant au raid (pilote, co-pilote ou passager) doit être adhérent de la FFPLUM sur l'ensemble de la période du Raid.

#_Tout pilote doit avoir une assurance responsabilité civile en cours de validité durant le raid.

L'absorption de boisson alcoolisée ou toute substance illicite, par les pilotes, copilotes ou passagers, est interdite durant la journée de vol, en particulier lors des déjeuners sur les terrains d'étapes intermédiaires.





CONTACT | Raid Bedford 2026

Laurent TRIZAC | contact@communvol.fr | +33 608 071 998
Gilles ARNAUD | secretariat@communvol.fr | +33 680 069 389

Association Commun'Vol | 146, Rue de l'église à Chocques | F- 62 920 [Pas de Calais – France]